

**CD Drôme**

**Unicef / Démocratie implicative**

**Le Conseil des jeunes accompagnés en protection de l'enfance**

### **Le problème**

Des études soulignent la crise du système de protection de l'enfance. La Cour des comptes signale un décalage entre les besoins des enfants et le temps de protection, un pilotage défaillant, une réactivité insuffisante des acteurs locaux. Le Défenseur des droits recommande aux pouvoirs publics de mieux prendre en compte la parole de l'enfant à chaque étape de sa prise en charge et dans les établissements d'accueil.

### **Votre solution innovante**

Création d'une instance de participation des jeunes accompagnés en protection de l'enfance pour recueillir leur avis et propositions.

### **Les objectifs**

- Offrir à ces jeunes une instance d'expression sécurisée
- Recueillir leurs avis et les accompagner à être force de proposition
- Mobiliser leur expérience d'usage pour améliorer les pratiques et dispositifs de la prévention et protection de l'enfance

### **L'histoire de votre action innovante**

#### • **Qui ?**

La Direction Enfance Famille (DEF) et la Direction Éducation Jeunesse et Sport (DEJS) :

#### • **Pour qui ?**

Les bénéficiaires sont les jeunes drômois accompagnés par l'ASE : à leur domicile ou confiés en famille d'accueil, en établissements, en lieux de vie.

#### • **Quoi**

Le CDJAPE est structuré de cette manière :

- Deux copilotes : la chargée de mission ODPE (DEF), le chargé de mission jeunesse (DEJS)
- Un comité de pilotage composé des deux élus (protection de l'enfance, jeunesse, citoyenneté), des deux DGA, des directeurs DEF et DEJS et des deux copilotes.
- Un comité technique composé de l'équipe d'animation, de trois chefs de service de l'ASE et des deux copilotes
- Une équipe projet composée de deux travailleurs sociaux (DEF) et deux animatrices jeunesse (DEJS) pour construire les séances d'animation
- L'équipe d'animation, composée de 8 travailleurs sociaux (DEF) et 3 professionnels jeunesses (DEJS)
- 25 jeunes, âgés de 8 à 19 ans, accompagnés par les services ASE domicile et accueil
- Des prestataires ponctuels suivant les projets créés par les jeunes

Plus qu'un simple recueil de parole, cette instance permet aux jeunes de prototyper des projets en réponse aux problématiques, identifiées par eux-mêmes, mais aussi d'émettre des propositions pour faire évoluer les pratiques des services départementaux de l'ASE.

4 thématiques de travail ont été identifiées par les jeunes :

- Comprendre les mesures
- La relation avec les éducateurs et les professionnels
- Le lien avec les autres
- Préparer l'accès à la majorité, l'après 18 ans

« Le lien avec les autres » et « Préparer l'accès à la majorité, l'après 18 ans » sont les thématiques sélectionnées par les jeunes pour créer des projets durant leur engagement avec les objectifs de :

- lutter contre les stéréotypes en favorisant la connaissance de l'ASE par le grand public ; les jeunes construisent, sur la base de micro-trottoir, des temps de présentation en classe dans des établissements scolaires.
- apporter des outils aux jeunes pour préparer leur avenir ; sur un portail numérique dédié aux jeunes ils intègrent des rubriques d'information sur l'ASE et fournissent des outils d'accompagnement.

Les thématiques « Comprendre les mesures » et « La relation avec les éducateurs et les professionnels » sont travaillées en interne par les équipes de la DEF.

- **Quand ?**

Septembre 2023 : installation du dispositif. Octobre à janvier 2024 : recueil de la parole des jeunes. Février/mars 2024 : identification des thématiques de travail et projets à élaborer.

Avril à juin 2024 : élaboration des projets. Septembre 2024 : restitution des projets à l'Hôtel du département de la Drôme devant les élus départementaux.

### **Les moyens humains et financiers**

- **Internes et externes**

Le dispositif est animé par 11 professionnels, à raison d'une rencontre par mois. Des prestataires externes intègrent l'équipe ponctuellement :

- la médiatrice du centre du patrimoine arménien a animé un atelier photo permettant de créer du lien entre les jeunes du groupe en début de mandat
- un vidéaste a formé les jeunes à la vidéo et à la réalisation de micro-trottoir
- un webmaster a créé les rubriques sur un portail local dédié aux jeunes

- **Coût total** : 30 000€.

### **L'évaluation de l'innovation**

- **Impact**

- Tout en soutenant les parcours des jeunes accompagnés en protection de l'enfance, ce Conseil favorise leur prise de confiance, leur évolution individuelle et collective, la reconnaissance institutionnelle de leur engagement au service des autres.
- Il améliore leurs pratiques des professionnels de l'enfance et les dispositifs, en prenant en compte les avis des jeunes.
- Il permet à l'institution de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les jeunes, de modifier les process et de gagner en efficacité.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Dispositif de concertation simple et reproductible.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Les propositions et projets menés par les jeunes seront communiqués et diffusés au sein de l'ensemble des services de l'ASE pour suivre leurs recommandations et adapter les pratiques. L'intérêt des travaux réalisés - pour les jeunes et pour les professionnels - amène à élargir le dispositif, fin 2024/début 2025, aux Mineurs Non Accompagnés (MNA) afin d'identifier leurs problématiques et d'adapter les modalités d'accompagnement et de prise en charge ; et, en 2026, aux mineurs accompagnés par les établissements et les lieux de vie.

**Mots-clés** : Participation / Enfance / Social